



Abortion Rights
Coalition of Canada

Coalition pour le droit à
l'avortement au Canada

Votre
« voix pour le choix »

La seule organisation politique pancanadienne de défense de la liberté de choix

C.P. 2663, Station Main, Vancouver, C.-B., V6B 3W3 • info@arcc-cdac.ca • www.arcc-cdac.ca

31 mai 2011

Jim Watson
Maire, Ville d'Ottawa
110, avenue Laurier Ouest
Ottawa (Ontario) K1P 1J1
Jim.Watson@ottawa.ca

Monsieur le Maire Watson,

Plus tôt ce mois-ci, vous avez fait paraître une proclamation sur le « respect de la vie » à la demande des organisateurs de la Marche pour la vie. Quoi que vous ayez fait paraître cette même proclamation dans le passé, la plupart des gens n'en étaient pas informés avant cette année, où la proclamation a reçu beaucoup d'attention médiatique. Nous vous écrivons pour vous demander de vous abstenir, à l'avenir, de faire paraître de telles proclamations sur le « respect de la vie », car ce geste contredit votre politique (www.ottawa.ca/city_hall/policies/proclamations_fr.html) de deux façons fondamentales : 1. Elle encourage la discrimination contre les femmes en les privant de leurs droits constitutionnels (et fait vraisemblablement la promotion de la haine des femmes), et 2. Elle est fondée sur des motifs religieux puisqu'elle fait la promotion d'un point de vue issu d'une doctrine sectaire religieuse sur l'avortement.

Nous avons remarqué que votre politique « émane du désir d'être fidèle à l'intention et à l'esprit du code des droits de la personne de l'Ontario » – selon lequel il est interdit de discriminer selon le sexe d'une personne. Le « respect pour la vie » que vous évoquez dans cette proclamation est fallacieux puisqu'il encourage la discrimination à l'égard des femmes. Pris dans son contexte, ce respect fait référence à la *vie des fœtus aux dépens* de la vie des femmes, ainsi que de leur santé et de leurs droits. Le but du mouvement antiavortement est de restreindre ou de ré-criminaliser l'avortement et d'obliger les femmes à mener à terme toute grossesse. Au Canada, cependant, les femmes ont des droits constitutionnels reconnus par la Charte, alors que les fœtus n'en ont pas. Plusieurs décisions de la Cour suprême ont reposé sur le fait que les fœtus ne peuvent pas être des personnes, que les femmes enceintes et leurs fœtus sont « physiquement une seule » personne et que tous les droits reviennent à la femme enceinte puisqu'elle a déjà des droits à l'égalité et des droits constitutionnels. (Voir par exemple : **Dobson c. Dobson 1999 2 753 SCR; Tremblay c. Daigle 1989 2 530 SCR; et Winnipeg Child and Family Services c. D.F.G. 1997 3 925 SCR.**) Il est donc impossible de

donner des droits aux fœtus sans compromettre sérieusement les droits des femmes enceintes. De plus, les lois qui visent à restreindre l'avortement discriminent contre les femmes et les demandes d'adoption de telles lois promeuvent la discrimination.

Le fait que la Ville d'Ottawa « encourage la sensibilisation du public » et « reconnaisse » un événement/une activité dont les buts principaux sont de ré-criminaliser l'avortement et de retirer aux femmes leurs droits constitutionnels va à l'encontre de votre politique. (Selon la Campaign Life Coalition : « ... 15 300 citoyens pro-vie de partout au Canada se sont rassemblés ***pour demander que les enfants qui sont toujours dans le ventre de leur mère bénéficient de protection légale*** » [italiques ajoutés] le 24 mai 2011.
www.campaignlifecoalition.com/index.php?p=March_For_Life)

Le mouvement antiavortement en Amérique du Nord est indiscutablement religieux, comme le démontre clairement son historique (http://fr.wikipedia.org/wiki/Mouvement_pro-vie). Le mouvement pro-vie au Canada est composé en grande majorité de fervents catholiques et protestants évangélistes, en plus de certains adeptes de branches fondamentalistes d'autres religions. Le groupe ayant participé à la marche était majoritairement constitué d'élèves fréquentant des écoles catholiques et privées de l'Ontario arrivés en autobus et à qui on avait donné congé pour qu'ils et elles puissent participer à la marche (ce qui est tout à fait inapproprié). La plupart des autres participants avaient été recrutés dans des églises et sont aussi arrivés en autobus.

(www.vancouver.sun.com/news/Party+atmosphere+Parliament+Hill+anti+abortion+rally/4774099/story.html).

Le 11 mars 2011, la marche a débuté par « *des prières et des messes tenues dans plusieurs églises de la région...* » (www.lifesitenews.com/news/ottawa-mayor-declares-respect-for-life-day-in-advance-of-national-march-for/)

La philosophie antiavortement elle-même est largement fondée sur des principes religieux et patriarcaux et sur les enseignements de la Bible, quoique le mouvement tente parfois de dissimuler ce fait en invoquant la science pour justifier certaines de ses positions. L'un des buts principaux de la lutte antiavortement est de réinstaurer la structure de la famille traditionnelle selon des idéaux religieux, c'est-à-dire une famille comportant un homme, une femme et des enfants, l'homme tenant le rôle du soutien financier et la femme, celui de la mère au foyer. Non seulement ces étroitesse d'esprit au sujet des femmes font-elles partie de l'idéologie, mais le mouvement vise à modifier la loi et la politique publique afin d'imposer cette croyance, malgré la discrimination et l'injustice que ceci impliquerait pour les femmes de notre société moderne. Les défenseurs du mouvement antiavortement sont aussi de l'avis que les femmes sont des victimes de l'avortement que leur imposent d'autres personnes ou parce qu'elles ne comprennent pas ce qu'est la grossesse ou encore qu'elles sont incapables de prendre une décision éclairée et indépendante par elles-mêmes. Les femmes qui ont recours à l'avortement, mais qui ne sont pas des « victimes » crédibles sont souvent accusées d'être des putains ou de nature frivole ou tête en l'air. Tout ce qui vient d'être décrit n'est rien d'autre qu'une preuve de sexisme flagrant, ce qui ne revient à rien d'autre qu'à la misogynie : la haine des femmes.

De plus, nous remarquons que la Proclamation elle-même a été rédigée en employant un vocabulaire inadéquat et offensant. On pouvait y lire « Les droits des Canadiens incluant les enfants conçus, les personnes âgées et ceux et celles avec des handicaps s'érodent graduellement » et « ... la communauté doit s'engager à faire respecter les droits de toutes les

personnes ». Les « enfants conçus » ne sont pas des personnes et n'ont pas de droits au Canada. Il n'y a aucune raison de soutenir que les droits des personnes âgées ou des handicapé(e)s « s'érodent graduellement ». Au contraire, les groupes les plus vulnérables de notre société ont gagné plus de droits au cours des quelques dernières décennies, les femmes y comprises. Le deuxième extrait revendique le respect des droits de « toutes » les personnes, malgré le fait que la Marche du 11 mars avait comme but d'ignorer le droit des femmes de choisir et visait à les démunir de leurs droits.

Nous vous demandons de confirmer que la Ville d'Ottawa refusera, à l'avenir, de faire paraître des proclamations sur le « respect de la vie », puisque de telles proclamations sont en violation de votre politique. Nous vous invitons à faire usage des preuves et des arguments énoncés ci-dessus pour justifier votre décision. Si nous n'obtenons pas de réponse de votre part, nous ferons un suivi au printemps prochain et, au besoin, aurons recours à l'aide de nos membres et des médias pour tenir une campagne afin d'assurer qu'une telle proclamation ne soit plus émise. Merci beaucoup de votre attention.

Sentiments distingués,

A handwritten signature in black ink, appearing to read "J. Arthur". The signature is fluid and cursive, with a long horizontal stroke at the end.

Joyce Arthur, directrice exécutive

Coalition pour le droit à l'avortement au Canada
604-351-0867